

**Zeitschrift:** Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

**Herausgeber:** Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

**Band:** 6 (1930-1931)

**Heft:** 24

**Rubrik:** Billet du jour

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Cette neutralité n'est pas si simple qu'on le croit et je renvoie à ce sujet au bel ouvrage de Feyler **la Suisse stratégique**.

În n'en reste pas moins que nous devons faire honneur à notre signature, et pour cela il faut une armée.

Le publiciste Bovet-Grisel dans son article du 20 janvier 1931 de la « Tribune de Genève » dit fort bien à mon avis parce que c'est absolument conforme à l'histoire et aux nécessités de la guerre :

« Le maintien de nos milices est moins dicté par la déclaration de Londres que par cette loi stratégique qui veut que les armées belligérantes soient attirées par les territoires neutres non défendus. Ce qui explique que l'on ait si peu témoigné de sympathie pour le Luxembourg dont le sort mériterait en droit autant de sympathie que celui de la Belgique; si la Suisse supprimait complètement son armée, elle deviendrait inévitablement le champ de bataille de l'Europe. C'est là une chose que le peuple suisse toute entier devrait savoir. »

Je souscris à ces paroles sauf que j'aurais dit — elle deviendrait inévitablement un des champs de bataille de l'Europe — car chacun des généraux en présence voudra s'emparer du territoire et de ses routes soit pour couvrir son flanc, soit pour établir la liaison entre ses armées.

Ce que j'ai essayé de prouver par l'histoire.

**Grosselin, col.-divis.**

## L'abus des sports!

J'assistais récemment, écrit Jacques Frontière dans la « Dépêche de Toulouse » à une série de séances du conseil de révision dans la région du Sud-Ouest de la France. Les conscrits que l'on examinait étaient, comme à l'ordinaire, de beaux représentants d'une race toujours saine et vigoureuse, pas plus amoindrie par l'excès du travail que par les vices trop fréquents de l'oisiveté. Tous se présentaient aux docteurs désireux d'être reconnus bons pour le service militaire. C'est un spectacle réconfortant que celui de cette jeunesse avide de courir au régiment, non par impatience militariste, mais avec le simple souci de remplir un devoir patriotique que tous acceptent délibérément. Or, dans cette phalange, trop peu nombreuse, hélas! par suite de la dénatalité qui nous ronge plusieurs jeunes gens, parmi ceux qui paraissaient les mieux qualifiés pour faire de superbes soldats, ont été, à leur grande stupéfaction, et au regret des membres du conseil, exemptés définitivement de tout service militaire. Les médecins les reconnaissaient atteints de graves maladies de cœur. Tous étaient des fervents du football ou des courses à bicyclette. Sportifs depuis plusieurs années ils étaient réputés pour leur adresse ou leur fond et nul n'aurait pu supposer que la pratique ainsi intensive des exercices de plein air fût cause du mal qui les minait et auquel, d'ici quelques années, leur constitution, si vigoureuse soit-elle en apparence, ne leur permettra plus de résister.

Labus du sport sans contrôle médical ruine notre jeunesse.

Voilà ce qu'il faut avoir le courage de dire, non pas pour que l'on s'oppose à une pratique dans l'ensemble si féconde à tant de points de vue, mais pour qu'on lui adjointe la surveillance nécessaire, faute de quoi la

mesure et la modération qui s'imposent, en cela comme en toutes choses, sont vite dépassées.

Il serait intéressant de connaître combien de jeunes gens, sur la totalité d'un contingent, sont annuellement exemptés pour vices organiques au cœur et que l'on vérifie si ces jeunes gens se livrent ou non à des exercices de sport violent. Je crois qu'il y aurait là une indication utile dans le sens de la préservation de la race, ce qui n'empêcherait pas d'ailleurs les autorités militaires d'agir avec prudence et progressivité.

## Billet du jour.

Il existe une commission parlementaire dite des « économies ». Elle a déjà fait beaucoup parler d'elle; d'abord parce que les socialistes l'ont réclamée pendant longtemps et ont écrit des choses effarantes sur elle avant même qu'elle ait commencé à fonctionner; puis parce qu'elle n'a pas trouvé grand'chose à économiser dans le budget militaire. Quand des hommes vraiment sérieux veulent « épucher » sou par sou, franc par franc, la trop longue liste, hélas! de nos dépenses pour l'armée, ils se rendent compte que nous ne vivons pas sur un trop grand pied!! C'est très joli de critiquer tel ou tel poste porté sur les factures... mais quand il faut payer, on n'a rien d'autre à faire qu'à s'exécuter! Vingt millions pour l'aviation, c'est énorme, crient des députés de la gauche! Eh bien, allez acheter quelques petits appareils seulement, équipez-les et armez-les d'une manière même modeste, et vous me direz après ce qu'il vous en coûte! En somme, la commission des économies n'a presque rien pu économiser parce qu'il n'y avait rien à économiser! Il ne faut pas chercher plus loin! Comment voulez-vous faire des économies quand on sait qu'à l'heure actuelle, l'équipement d'un fusilier qui se compose de 17 pièces différentes, revient à la Confédération à 350 fr. 05. Un cycliste coûte passablement plus cher, soit 392 fr. 35. Quant au mitrailleur, il coûte au pays 347 fr. 75; les dragons reviennent à 284 fr. 40 et les mitrailleurs de cavalerie à 284 fr. 50. Les canonniers, eux, coûtent 345 fr. 85 et les conducteurs d'artillerie 394 fr. 45 (le manteau de cavalier coûte à lui seul 83 fr. 30). L'équipement des troupes d'aviation revient à 348 fr. 25 par homme, celui des troupes du service de santé à 398 fr. 90 et celui des troupes du service des automobiles à 343 fr. 90. Un casque d'acier, par exemple, coûte 21 fr., un bonnet de police 4 fr. 70, une tunique avec écussons de col, parements de manches et numéros de pattes d'épaulettes 71 fr. 85; le pantalon revient à 70 fr. 80 et la capote à 68 fr. 10. Quant au havresac, il coûte 74 francs.

Le tout est à l'avenant!

Mais on peut cependant épargner des dépenses à notre caisse de cent façons différentes! A condition de s'adresser non plus aux bureaux et à leurs montagnes de paperasseries pourtant nécessaires, mais directement à la troupe et à ses chefs.

En effet, si nous faisons notre examen de conscience pouvons-nous affirmer sur l'honneur que nous avons toujours pris le plus grand soin par exemple de notre équipement? Le drap, le cuir, le fer, le bois coûtent cher, à la Confédération aussi bien qu'à un humble mortel! Nous avons vu combien de fois des soldats porter leurs habits militaires dans la vie civile! « C'est la princesse qui paie », disent-ils en riant; il n'y a pas à se gêner!... Ils oublient, les étourdis, que la princesse.. c'est

eux-mêmes! Combien de frais seraient épargnés au département de la guerre si nous prenions un meilleur soin des habits qu'après une école ou des manœuvres nous laissons paisiblement se gercer dans un grenier tandis que al rouille traîtresse ronge le canon du fusil mal graissé ou la baïonnette jetée sans soin dans une armoire humide.

Répétez de petites dépenses par 100.000 hommes et et vous aurez vite quelques millions à économiser sans gratter sur la maigre solde d'un officier ou d'un sous-officier qui doit quitter ses affaires personnelles pour venir servir la patrie ou sur des allocutions précieuses à des sociétés de tir!... Une autre économie sérieuse peut être réalisée dans les cours et surtout pendant les grandes manœuvres! Le matériel de la Confédération passe là un vilain quart d'heure! Et les hommes trop souvent (leurs chefs aussi, il faut bien l'avouer) font des dégâts aux cultures qu'on pourrait parfaitement éviter. Mais on est fatigué, de mauvaise humeur; pourquoi faire un petit détour pour épargner ce champs de blé ou ce carré de betteraves?... Et on traverse en ligne droite... et la caisse fédérale paie une fois de plus! Ces dégâts-là, la commission parlementaire n'en saura pas grand'chose, mais les socialistes exigeront quand même qu'elle trouve des économies à faire sur le budget.

Que chacun dans le pays s'y mette, on économisera de belles sommes. Aux hommes de bon sens à montrer l'exemple aux autres. Et la fameuse enquête parlementaire aura vécu!

D.

## Nationale Preispringen und Internationale Rennen Luzern.

15. und 16. August 1931.

Noch sind uns die vor dem Kriege in Luzern abgehaltenen internationalen Pferderennen, die sich durch ihre aussergewöhnliche Beteiligung sowohl, wie durch die Dotierung von jeweils ca. Fr. 95.000.— an Preisen eines besonderen Rufes erfreuten, in bester Erinnerung, und es freut uns daher doppelt, aus Luzern zu vernehmen, dass in nächster Zeit auf dem durch seinen Internationalen Concours Hippique berühmten Pferdesportplatz wieder ein ähnliches Meeting durchgeführt wird. Unter dem Vorsitz von Herrn Hotelier W. Doepfner hat sich ein Komitee für Pferderennen in Luzern gebildet, das die seit 12 Jahren bestbekannten Schweiz. Springkonkurrenzen für Unteroffiziere und Soldaten in erweitertem Masse für den nationalen und internationalen Rennsport ausbauen wird, um damit einen Übergang zur vorkriegszeitlichen Basis zu schaffen.

Ausser den Springkonkurrenzen für schweizerische Unteroffiziere und Soldaten (Wanderpreis von Sonnenberg und Coup Ziegler) und dem Championnat der Schwadronen (Equipe Konkurrenz) findet an dieser Veranstaltung ein nationales Hürdenrennen für Offiziere statt (Preis vom Vierwaldstättersee). International gestalten werden sich das Trabrennen über 4000 Meter (Preis von Luzern), sowie ein internationales Flachrennen für Damen, das event. in zwei Feldern, für Halb- und Vollblutpferde, geritten wird. Abgeschlossen werden die beiden Renntage durch ein Cross-Country für Damen und Herren, geritten im roten Rock.

Nachdem uns Luzern schon bei anderen Veranstaltungen bewiesen hat, dass es wie kaum ein zweiter Platz versteht, rennsportliche Anlässe durchzuführen, sehen wir diesem nächsten grossen Meeting mit Interesse entgegen und wünschen ihm im voraus vollen Erfolg.

P. K.

## Die Geschichte des Schweiz. Militär-Sanitätsverbandes 1881-1931

ist kürzlich als Jubiläumsbericht zur Feier des 50jährigen Bestandes dieser Organisation in geschmackvoller Ausstattung im Druck erschienen. Das umfangreiche, mit 10 Illustrationen und einer graphischen Tabelle versehene Heft stammt aus der Feder des Sanitätswachtmeisters Max E. Nef, Präsident des

Militär-Sanitätsvereins Straubenzell-St. Gallen W und Sekretär des Kreisverbandes der ostschweizerischen Sektionen.

Dank gründlicher Sachkenntnis des Verfassers, der in leichtverständlicher Weise zu schildern versteht, erhält der Leser einen interessanten Einblick in die Entwicklung der **ausserdienstlichen Tätigkeit** der Sanitäts-Mannschaften unserer Armee im Laufe eines halben Jahrhunderts.

Die hauptsächlichsten Ereignisse im Werden zum Schweizerischen Landesverband, die Verdienste einsichtsvoller Männer und Führer, sowie bemerkenswerte Einzelheiten aus dem Leben der Sektionen, werden in übersichtlicher Darstellung vor Augen geführt. Die Arbeitsergebnisse des Gesamtverbandes der Jahre 1911—1930 sind graphisch dargestellt und erlauben eine rasche und vollständige Orientierung über die erfreuliche Entwicklung dieser dem Volk und Vaterland dienenden Organisation während der letzten 20 Jahre. Besonders sorgfältig sind die Ergebnisse der eidgenössischen **Sanitäts-wettübungen** behandelt und verwertet.

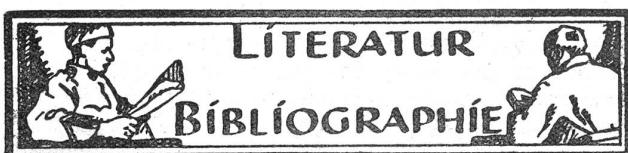
Aus dieser beachtenswerten Arbeit ist mit aller Deutlichkeit ersichtlich, dass der Schweizerische Militär-Sanitätsverein seit seinem Anfang bestrebt war, den gestellten schönen Aufgaben auf dem Gebiete freiwilliger Dienstleistung des Sanitätspersonals nach bestem Wissen und Gewissen gerecht zu werden. Der Verband verdient dadurch den Dank der verantwortlichen Behörden und Kommandostellen.

Es ist sehr zu begrüssen, dass auch weitere Kreise über die Leistungen des Schweizerischen Militär-Sanitätsvereins und seiner Sektionen einmal allseitig orientiert werden.

Im Vorwort bezeichnet der Chef der Sanitätstruppen, Herr Oberfeldarzt Oberst Hauser, die Chronik von Wachtm. Nef als «wertvolle Bereicherung unserer sanitätsdienstlichen Literatur».

Die Gedenkschrift, welche ein gründliches Quellenstudium verrät, verdient von allen Angehörigen der Sanitätsmannschaften gelesen zu werden. Auch weitere militärische Interessenten werden hieraus Nutzen und Anregungen ziehen. Die Schrift sei wärmstens zum Studium empfohlen. Zu erwähnen ist noch, dass im Anhang sich die kurzen Berichte der Jubiläums-Sektionen Aarau, Basel, Bern, Luzern und Zürich, sowie ein gedrängter Jahresbericht des Zentralvorstandes pro 1930 befinden.

Interessenten belieben sich bezüglich des Berichtes an den Verfasser desselben, Wachtm. M. E. Nef, Schoorenstrasse 45, St. Gallen W., zu wenden.



### Le Dr. B. Schatz,

secrétaire du Tribunal fédéral des Assurances, vient de faire paraître un ouvrage qui intéressera tous les citoyens-soldats. C'est une «Contribution à l'étude de l'assurance militaire fédérale»<sup>1)</sup> qui traite plus spécialement du cercle des personnes assurées et de la durée de leur assurance.

Tour à tour l'auteur examine ceux qui sont assurés contre les maladies et les accidents ou contre les accidents seulement; plus loin il étudie la durée de l'assurance.

Ce volume, savamment écrit et qui datera dans le domaine si compliqué des assurances militaires remplit une lacune dans notre littérature militaire et a droit, à ce titre, à la reconnaissance de tous ceux qui aiment notre armée.

<sup>1)</sup> Hans Huber, éditeur, Berne, 1931.

**Sommaire de la «Revue Militaire Suisse»**, Numéro 7, juillet 1931. — Direction: Colonel F. Feyler. — Administration, Abonnement et Vente: Imprimeries Réunies, S. A., Avenue de la Gare, 23, Lausanne. Cpte. de chèques postaux: II. 217. — Le Colonel F. Feyler (1863—1931). — Avis aux abonnés.

— L'éducation du soldat, par M. le Chef du D. M. F. — L'historique des manœuvres de la Ire division, par le Colonel L. — Le début de la guerre 1914 en Autriche-Hongrie (fin), par feu de Colonel F. Feyler. — La radio et l'aviation au service de l'artillerie lourde, par le Major Tschumy. — Informations. — Nécrologie. — Chronique suisse. — Bulletin bibliographique.

**Colonel-divisionnaire Grosselin:** Les routes stratégiques suisses et le désarmement. — Brochure avec cartes. — Sonor, Genève 1931.